



RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS

DOCUMENT À CONSERVER

TROISIÈME CYCLE / 2022-2023

Les informations contenues dans ce document vous aideront à comprendre les résultats du bulletin de votre enfant.

Dans toutes les matières, l'évaluation se fera à l'aide des différents moyens précisés dans le document pour chaque discipline incluant celles qui sont enseignées par des spécialistes. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.

Au besoin, l'enseignant pourra inscrire un commentaire pour préciser le résultat en pourcentage ou donner des informations sur l'utilisation efficace de stratégies par votre enfant.

En plus des bulletins, il y aura une première communication le 14 octobre 2022. L'école utilise différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant en fonction de ses besoins : le dossier d'apprentissage, les rencontres de parents, l'agenda, les commentaires sur les travaux, les appels téléphoniques, les auto-évaluations, etc.

Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2022	2^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 10 mars 2023	3^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 10 juillet 2023	Moyens d'évaluation
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT				
Lire (40 %)	5^e année / Évalué 6^e année / Évalué	5^e année / Non évalué 6^e année / Non évalué	Évalué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Tâches variées en lecture</i> ▪ <i>Situations d'écriture variées</i> ▪ <i>Observations lors de situations de communication orale dans différents contextes</i>
Écrire (40 %)	5^e année / Non évalué	5^e année / Évalué	Évalué	
	6^e année / Non évalué	6^e année / Évalué		
Communiquer oralement (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	
<p>Note. À la fin de la 6^e année, le MELS fournira une épreuve obligatoire en lecture et en écriture qui comptera pour 10 % du résultat final. L'épreuve de lecture se déroulera : INFORMATION À VENIR</p>				

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2022	2^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 10 mars 2023	3^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 10 juillet 2023	Moyens d'évaluation
ANGLAIS, LANGUE SECONDE				
Interagir oralement en anglais (45 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Discussions avec l'enseignant, avec un pair, en petit groupe</i> ▪ <i>Réalisations de tâches suite aux lectures</i> ▪ <i>Réalisations de tâches en écriture</i>
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	
Écrire des textes (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	

MATHÉMATIQUE				
Résoudre une situation problème (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Situations d'apprentissage et d'évaluation</i> ▪ <i>Exercices variés</i>
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué	
<p>Note. À la fin de la 6^e année, le MELS fournira une épreuve obligatoire portant sur les deux compétences qui comptera pour 10 % du résultat final. Cette épreuve, constituée de plusieurs activités, aura lieu INFORMATION À VENIR..... Un élève absent sera pénalisé de 15% dans sa note finale.</p>				

Discipline (Valeur accordée en %)	1^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2022	2^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 10 mars 2023	3^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 10 juillet 2023	Moyens d'évaluation
SCIENCE ET TECHNOLOGIE				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique ▪ Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie ▪ Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie 	Évalué Résultat global à chaque bulletin			<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Situations d'apprentissage et d'évaluation</i>
GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire l'organisation d'une société sur son territoire ▪ Interpréter le changement dans une société sur son territoire ▪ S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire 	Évalué Résultat global à chaque bulletin			<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Situations d'apprentissage et d'évaluation</i>

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2022	2^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 10 mars 2023	3^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 10 juillet 2023	Moyens d'évaluation
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ				
▪ Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques	Non évalué	Évalué	Évalué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Évaluations de savoir-faire et de savoir-être en contexte d'activités physiques</i> ▪ <i>Observations en situation de jeux</i> ▪ <i>Autoévaluations</i> ▪ <i>Grilles d'observation</i>
▪ Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques	Non évalué	Évalué	Évalué	
▪ Adopter un mode de vie sain et actif	Non évalué	Évalué	Évalué	

MUSIQUE				
	Évalué Résultat global à chaque bulletin			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventer des œuvres vocales ou instrumentales ▪ Interpréter des œuvres musicales (70%) 	Non évalué	Évalué	Évalué	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétations de pièces musicales • Cahier de musique • Auditions d'œuvres

<ul style="list-style-type: none"> Apprécier des œuvres musicales, ses interprétations et celles de ses camarades (30%) 	Non évalué	Évalué	Évalué	
--	-------------------	---------------	---------------	--

Valeur accordée en %)	1^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2022	2^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 10 mars 2023	3^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 10 juillet 2023	Moyens d'évaluation
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE				
Évalué Résultat global à chaque bulletin				<ul style="list-style-type: none"> <i>Situations d'apprentissage et d'évaluation</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir sur des questions éthiques Pratiquer le dialogue (50 %) 	5^e année / Non évalué 6^e année / Non évalué	5^e année / Évalué 6^e année / Évalué	5^e année / Évalué 6^e année / Évalué	
<ul style="list-style-type: none"> Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue (50 %) 	5^e année / Non évalué 6^e année / Non évalué	5^e année / Évalué 6^e année / Évalué	5^e année / Évalué 6^e année / Évalué	

ARTS PLASTIQUES				
Évalué Résultat global à chaque bulletin				<ul style="list-style-type: none"> <i>Réalisations des élèves</i> <i>Appréciations orales et/ou écrites d'œuvres variées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des créations plastiques personnelles Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %) 	Non-évalué	Évalué	Évalué	

Apprécier des œuvres d'arts, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué	
---	-------------------	---------------	---------------	--

COSP

Voici les axes des COSP

1. CONNAISSANCE DE SOI (PERSONNEL)
2. CONNAISSANCE DE SOI (SCOLAIRE)
3. CONNAISSANCE DU MONDE SCOLAIRE
4. CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis ainsi qu'aux progrès de votre enfant.

Autres commentaires

La compétence suivante sera évaluée au

- 1^{er} bulletin 5^e année** : Coopérer
- 1^{er} bulletin 6^e année** : Coopérer
- 2^e bulletin 5^e année** : Méthode de travail
- 2^e bulletin 6^e année** : Méthode de travail
- 3^e bulletin 5^e année** : exploiter l'information
- 3^e bulletin 6^e année** : exploiter l'information

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons.

Une politique de demande de révision de notes sera éventuellement ajoutée aux normes et modalités quand le règlement encadrant la révision de notes sera adopté par le ministre de l'Éducation.